



EUR-OPA MAJOR HAZARDS AGREEMENT
ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 06 mars 2017

AP/CAT (2017) 07
Or français

ACCORD EUROPÉEN MÉDI TERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)

RAPPORT DU BUREAU
DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

16 février 2017 (9:00-17:30)
Strasbourg, Conseil de l'Europe, Palais, Salle 16

*Document préparé par le Secrétariat
de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

La réunion est ouverte par le Chef du Département de la Culture, de la Nature et du Patrimoine, Eladio Fernández-Galiano qui souhaite la bienvenue aux participants et présente le nouveau Secrétaire exécutif de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs depuis le 1er janvier 2017, Gianluca Silvestrini.

Le Président, Tony Varo, et la Vice-Présidente, Ana Freitas, souhaitent la bienvenue au nouveau Secrétaire exécutif et soulignent la nécessité de donner un nouveau souffle à l'Accord EUR-OPA en développant de nouvelles méthodes de travail et en proposant de nouveaux outils, ils soulignent également l'importance d'enthousiasmer et d'impliquer les Correspondants permanents dans les différentes initiatives de l'Accord.

Gianluca Silvestrini présente le nouveau format de l'ordre du jour qui structure les documents selon trois catégories : « pour information », « pour discussion et décision », et « pour adoption ». Le temps à attribuer pour l'examen et la discussion des documents présentés dans la catégorie « pour décision et adoption » sera plus important que pour les documents d'information. En fonction du temps disponible, les documents pour information ne nécessiteront pas automatiquement une présentation approfondie de la part du Secrétariat, mais plutôt des questions de la part des Correspondants permanents pour des éventuels éclaircissements ou demandes de complément d'information.

Le Secrétaire recommande de commencer la réunion par l'analyse et la discussion d'un point important et prioritaire : « les priorités thématiques proposées pour le programme de travail 2018-2019 » et ensuite d'examiner, selon un ordre chronologique inversé, le programme d'activités 2017 et les résultats obtenus en 2016. Il souligne l'importance de mettre en évidence le rôle spécifique et la valeur ajoutée de l'Accord EUR-OPA vis-à-vis d'autres plateformes de coopération internationales.

La liste des participants fait l'objet de l'Annexe I.

2. Discussion sur le programme de travail 2018-2019

- | | | |
|---|---------------------|-----------------------------|
| - Plan à moyen terme 2016-2020 | AP/CAT (2015)12 rev | Pour information |
| - Note au Secrétariat de l'Accord EUR-OPA dans le cadre de la première proposition sur le plan d'action à moyen terme 2016-2020 | AP/CAT(2017)4 | Pour information |
| - Priorités thématiques proposées pour le programme de travail 2018-2019 | AP/CAT (2017)2 | Pour discussion et décision |

Le Secrétaire exécutif rappelle l'adoption du Plan à moyen terme ainsi que la Note adressée au Secrétariat en 2015 par le Luxembourg, Monaco et la Belgique et présente le document pour discussion et décision « Priorités thématiques proposées pour le programme de travail 2018-2019 ».

Le Bureau prend note que 40% des Correspondants permanents ont répondu à l'enquête du Secrétariat et ont exprimé leurs priorités thématiques pour 2018-19. Le Bureau exprime sa satisfaction quant à la nouvelle structure du programme et aux propositions du Secrétariat qui combinent la nécessité de considérer les priorités des pays et du Conseil de l'Europe dans une approche intégrée.

Il demande au Secrétariat de distribuer le document à tous les Correspondants permanents et les observateurs en demandant leurs éventuels commentaires et ultérieures propositions avant le 3 mars afin de les discuter au Comité de Correspondants permanents qui aura lieu à Monaco le 14 et 15 mars.

3. Programme d'activités 2017

3.1 70^{ème} réunion des Correspondants permanents, Monaco, 14-15 mars 2017

- Projet d'ordre du jour de la 70^{ème} réunion des Correspondants Permanents AP/CAT(2017)OJ02 Pour discussion et décision
- Programme du 30^{ème} Anniversaire d'EUR-OPA AP/CAT (2017)3 Pour discussion et décision

Le Bureau examine l'ordre du jour de la prochaine réunion des Correspondants permanents et décide de consacrer plus de temps à la préparation du programme de travail 2018-2019 afin de recueillir, de discuter et d'adopter les propositions d'actions futures des pays.

La Vice-Présidente annonce la possible participation de son Secrétaire d'État à la réunion de Monaco.

Le Bureau approuve le projet de Programme pour le 30^{ème} anniversaire d'EUR-OPA.

3.2 Colloque sur « Patrimoine culturel et changement climatique », 18-19 mai, Ravello - Italie

Le Bureau prend note de l'état de préparation du Colloque et soutient l'importance de remettre le changement climatique et le patrimoine culturel au centre des discussions sur lesquels EUR-OPA était pionnier, en plaçant la sécurité civile au centre des acteurs.

Le Président fait remarquer que la protection civile possède la culture de la gestion des opérations dans l'urgence et peut jouer un rôle important dans la sauvegarde et la mise en protection du patrimoine culturel, à condition qu'elle soit formée aux procédures requises.

3.3 Travail sur les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés dans le contexte de la prévention et la gestion des risques majeurs

- Préparation des publications
 - Risques majeurs et Migrants, demandeurs d'asile et réfugiés – lignes directrices
 - Compilation de bonnes pratiques sur l'inclusion des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés
- Activités prévues si les ressources financières sont obtenues auprès du Bureau des migrations du CoE

Atelier joint IOM/MICIC - EUR-OPA sur les migrants en Turquie (lieu et date à définir), en collaboration avec le représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations et les réfugiés.

Le Bureau prend note de l'état de préparation des publications et de l'éventuelle organisation d'un Atelier sur les migrants en Turquie, à condition que les ressources financières soient obtenues du Bureau des migrations du CoE.

3.4 Implication dans des initiatives internationales

- Réunion annuelle du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes, 26-28 mars, Istanbul - Turquie
- Plateforme globale sur la réduction des risques de catastrophes, 22-26 mai, Cancun - Mexique
- Réseau des villes interculturelles sur les migrants et les réfugiés, 30-31 mars, Setúbal - Portugal
- Conférence internationale sur la réduction des risques de catastrophes, 25-27 novembre Sendai - Japon

Le Bureau prend note de la participation du Secrétariat dans des initiatives internationales afin d'apporter la contribution d'EUR-OPA, de faire connaître les initiatives de l'Accord et de renforcer la coopération et les synergies avec les organisations partenaires.

4. Conférences tenues en octobre 2016

- 4.1 Conférence sur les Migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans le contexte de la prévention et la gestion des Risques Majeurs
- | | | |
|--|---------------|------------------|
| | APCAT(2016)15 | Pour information |
|--|---------------|------------------|
- Rapport de la Conférence du 14 Octobre 2016, Lisbonne Portugal
- 4.2 13ème Conférence Ministérielle d'EUR-OPA
- | | | |
|---|------------------|------------------|
| - Présentation orale d'Eladio Fernández Galiano, Chef de service - Culture, nature et patrimoine, Conseil de l'Europe | AP/CAT(2016)OJ02 | Pour information |
| - Ordre du jour de la 13ème Conférence Ministérielle d'EUR-OPA | rev | |

Le Bureau prend note du « Rapport de la Conférence sur les Migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans le contexte de la prévention et la gestion des Risques Majeurs » ainsi que des résultats de la 13ème Conférence Ministérielle d'EUR-OPA.

5. Résultats des centres en 2016 et activités prévues en 2017

- | | | |
|---|----------------|------------------|
| - Rapport de la Réunion des Directeurs des centres spécialisés de l'Accord (Paris, 30 novembre - 1 décembre 2016) | AP/CAT(2016)14 | Pour information |
| - Résultats obtenus par les proj coordonnés en 2016 | AP/CAT(2017)01 | Pour information |
| - Projets coordonnés soutenus en 2017 | AP/CAT(2017)06 | Pour information |

Le Bureau prend note du rapport de la Réunion des Directeurs des centres spécialisés et des activités mises en œuvre en 2016, ainsi que de leurs continuations en 2017.

Le Secrétaire exécutif souligne la qualité, mais aussi la grande diversité en terme de format et de longueur des rapports d'activités. Il propose, par conséquent, la création de modèles standards dans le but de mieux structurer et harmoniser les informations nécessaires et propose un nouveau modèle pour faciliter la présentation les projets futurs.

Le Secrétariat examinera aussi la possibilité de développer un outil technologique afin de faciliter le recueil les informations auprès des centres sur un support électronique et d'améliorer la visibilité de leurs initiatives sur internet.

En outre, le Secrétaire exécutif propose d'élaborer des lignes directrices pour la préparation de nouveaux projets en 2018-2019 par les centres, qui seront présentées lors de la prochaine réunion des directeurs en novembre. À cette occasion, il sera aussi organisé une brève session de formation pour que les prochains projets proposés soient conformes aux nouveaux modèles et au règlement administratif et financier du Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, le Secrétaire exécutif remarque l'absence de communication entre les Directeurs des centres spécialisés et les Correspondants permanents qui souvent ne sont pas au courant de leurs activités respectives. Le réseau institutionnel et scientifique semble ainsi procéder de façon parallèle, sans un véritable dialogue ou échange entre eux. Afin de mieux se connaître et de faire converger les efforts des Correspondants permanents et des Directeurs des centres, le Secrétariat propose d'organiser une réunion conjointe (voir point 8 de l'ordre du jour).

Le Bureau soutient les propositions du Secrétariat qui apporteront plus de visibilité aux importants travaux réalisés par les centres spécialisés et stimuleront la collaboration et les synergies entre les Correspondants permanents et les Directeurs des centres.

Le Secrétariat présente le document pour l'élection des membres du Bureau.

Le Bureau prend note de la nécessité d'élire un nouveau Président ainsi que deux nouveaux vices présidents lors du prochain Comité des Correspondants permanents à Monaco.

7. Autres questions

Aucune

8. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Secrétariat propose d'organiser une réunion conjointe des Correspondants permanents et des Directeurs des centres spécialisés dans le but d'améliorer la connaissance mutuelle, par une communication directe et des échanges sur leurs activités respectives. A cette occasion, les Directeurs des centres pourront présenter les résultats des projets réalisés en 2017 ainsi que les nouvelles actions envisagées pour 2018-2019.

Le Bureau soutient la proposition du Secrétariat qui devrait contribuer à améliorer la connaissance et le dialogue entre le réseau institutionnel et scientifique, en améliorant la visibilité des travaux des centres spécialisés tout en facilitant l'évaluation des travaux futurs.

Le Bureau demande au Secrétariat de bien vouloir organiser les présentations des directeurs des centres en suivant la structure du Programme de travail 2018-19 et de leur demander d'utiliser des photos, des courtes vidéos, ou des PowerPoint afin de dynamiser les présentations. Pour chaque centre, le temps devrait être limité à 10 minutes maximum pour la présentation des résultats accomplis en 2017 et 10 minutes supplémentaires pour l'exposé d'un nouveau projet programmé en 2018. Ceci permettra de réguler convenablement l'Agenda.

De cette façon, les Correspondants permanents auront la possibilité de connaître et apprécier les travaux des centres directement par le biais des Directeurs, en facilitant une certaine interactivité avec la possibilité de poser des questions sur les projets passés et futurs. Le Secrétariat devra identifier des dates durant le mois de novembre, qui pourraient convenir aux deux parties.

ANNEXE I

Liste des participants

Bureau du Comité des Correspondants Permanents– 16 février 2017

Membres du Bureau

Colonel Tony VARO, Monaco
Président du Comité des Correspondants Permanents
Chef de Corps des sapeurs-pompiers de Monaco
1, avenue de Port, MC – 98000 Monaco
Tel: +377 93 15 60 00 / email : tvaro@gouv.mc

Ana FREITAS, Portugal
Vice- Présidente du Comité des Correspondants Permanents
Autorités nationales de la protection civile
Avenida do Forte em Carnaxide 2794-112 Carnaxide, Lisboa
Tel : +351214247180 / email : ana.freitas@prociv.pt

Secrétariat

Eladio FERNANDEZ GALIANO
Chef du service Culture, nature et patrimoine
Direction générale de la Démocratie- Conseil de l'Europe
Tel: +33 3 88 41 22 59 / email: eladio.fernandez-galiano@coe.int

Gianluca SILVESTRINI
Secrétaire Exécutif de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs
Direction générale de la Démocratie- Conseil de l'Europe
Tel: +33 3 88 41 35 59 / gianluca.silvestrini@coe.int

Pauline CADÉAC
Secrétariat de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs
Direction générale de la Démocratie- Conseil de l'Europe
Tel: +33 3 90 21 43 93 / email: pauline.cadeac@coe.int